

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 1^{er} mai 2023
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Guy Basque	Conseiller
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Pierre Morais	Conseiller
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

Également présents :	Christian Brideau	Citoyen
	Frédéric McLaughlin (Point 3)	Citoyen

Sont absents :	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Rita Benoit	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution: 2023-050-ST
Proposé par Pierre Morais
Appuyé par Guy Basque

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 4.1 « Mini parc ».

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

3. RENCONTRE POUR UN PROJET DE CENTRE PLEIN AIR DANS L'ANCIEN CHAMP DE TIR DE TRACADIE

Pour information.

M. Christian Brideau et M. Frédéric McLaughlin font une présentation pour un projet de centre plein air sur le territoire de l'ancien champ de tir de Tracadie.

4. AUTRES

Résolution: 2023-051-ST

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Thérèse Brideau

Étant donné que la présente réunion a atteint son heure limite, il est résolu que le point qui n'a pas encore été traité soit remis immédiatement après la réunion du comité Plénier du 1er mai 2023.

ADOPTÉE

Les membres du conseil reprennent la séance de travail vers 21h20.

4.1 **Mini parc.**

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente un mémorandum sur l'utilisation future du terrain du mini parc. Il est proposé d'en faire un parc ainsi que de permettre la location du bâtiment principal pour des fêtes d'enfants. Il est également proposé d'avoir une entente pour 2023 avec le Çamp Richelieu pour offrir un service similaire à ce qui se faisait au mini parc avant la pandémie.

Selon le directeur général, la municipalité n'a présentement pas les compétences pour offrir un camp d'été.

Résolution: 2023-052-ST

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Guy Basque

QU'il soit donné comme directive de ne pas faire la location du bâtiment principal du mini parc.

ADOPTÉE

Résolution: 2023-053-ST
Proposé par Thérèse Brideau
Appuyé par Guy Basque

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de préparer une entente tel que recommandé avec le Camp Richelieu.

ADOPTÉE

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 21h30 approximativement.

Roger Robichaud, Greffier adjoint